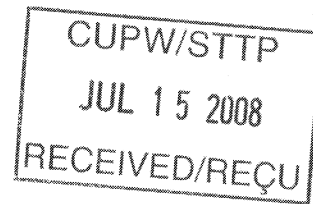


Nouvelle, le 10 juillet 2008

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3



Monsieur,

Vous trouverez jointe à la présente, la résolution 231-07-2008 adoptée par le conseil municipal de Nouvelle lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2008.

Espérant le tout à votre satisfaction, recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur général,


Daniel Bujold

p.j.



COPIE DE RÉOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Nouvelle, tenue le 7 juillet 2008 à l'Hôtel de Ville du même endroit à 20h00.

Cette séance du conseil est sous la présidence du maire Luc Leblanc.

Sont présents : Les conseillers, messieurs, Jean-René Labilloy, David Landry, Richard Frenette, Sylvain Savoie et Yvan St-Pierre.

Est absent : Le conseiller, monsieur Jean-Eudes Leblanc

Est présent : Le directeur général, Monsieur Daniel Bujold.

RÉSOLUTION 231-07-2008

DEMANDE D'APPUI POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL

Considérant que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est à dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

Considérant que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes régions du pays ;

Considérant que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

Considérant que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Yvan St-Pierre,

Appuyé par le conseiller Richard Frenette

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité de Nouvelle fasse parvenir la présente résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

SOUS RÉSERVE DE SON APPROBATION
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donné à Nouvelle, ce dixième (10^e) jour du mois de juillet 2008.

Par :



Daniel Bujold, directeur général